

Duchesne compte toujours en lui un adversaire irréductible.

Quel est donc le point précis du débat entre l'érudit de Valence et l'éminent directeur de notre Ecole de Rome ? Il s'agit de déterminer, le plus approximativement possible, l'époque de l'évangélisation des Gaules et de fournir une date à l'organisation des diocèses, constitués au moins avec les deux éléments essentiels, c'est-à-dire un évêque et un troupeau, répandu entre des limites fixes et certaines.

Mgr Bellet, zéléteur et porte-parole considéré de l'école qui se nomme elle-même traditionnelle, voit dans nos premiers missionnaires des disciples immédiats de Jésus-Christ; pour les divers sièges qui se réclament de cette haute antiquité, il soutient que leurs fondateurs ont été, la plupart au moins, contemporains de la prédication en Galilée, de l'Ascension et de la Pentecôte. Il accepte de cette sorte Maximin pour Aix, Martial pour Limoges, deux des soixantedouze ; dans Arles et dans Vienne, il installe Trophime et Crescent, compagnons de saint Paul ; il place Sergius Paulus, le proconsul de Césarée, à Narbonne ; Lazare, le ressuscité de Béthanie, à Marseille ; Denis, le membre de l'Aréopage athénien, à Paris, et quelques autres, honorés comme les maîtres de leur foi, dans les plus notables des cités gallo-romaines, de Toulouse à Besançon, de Nantes à Metz, à Bourges et à Clermont.

Dans l'autre camp, M. Duchesne n'a jamais professé vis-à-vis de ce système de conversion de nos aïeux une estime aveugle ; si glorieux qu'il ait été pour eux, si utile qu'il soit pour notre édification et pour les développements oratoires de nos prédicateurs, l'illustre membre de l'Institut a, dès la première heure, ressenti à son endroit une défiance tenace et féconde en épigrammes acérées. La publication des *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, qu'il a entreprise et dont le second